Conseil départemental du Loiret **Conseil départemental du Cher**

ARRÊTÉ

Arrêté modifiant l'arrêté du 18 avril 2023 portant composition et nomination des membres de la Commission locale d'information auprès de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly

Le Président du Conseil départemental du Loiret
Le Président du Conseil départemental du Cher

Les Commissions Locales d'Information (CLI) ont une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et sur l'environnement.

Vu le Code de l'Environnement et notamment ses articles L. 125-17 et suivants et R. 125-50 et suivants prévoyant l'institution d'une Commission Locale d'Information auprès de tout site comprenant une ou plusieurs installations nucléaires de base, définissant ses missions et régissant sa composition et les modalités de désignation de ses membres,

Vu l'arrêté du 18 avril 2023 modifié portant composition et nomination des membres de la Commission locale d'information auprès de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly,

Vu l'arrêté inter-préfectoral (Loiret / Cher) du 19 février 2019 portant approbation du Plan Particulier d'Intervention (PPI) de la Centrale nucléaire de production d'électricité (CNPE) de Dampierre-en-Burly,

Vu les propositions de désignations de leurs représentants opérées par les membres de la Commission,

CONSIDÉRANT que les élections municipales de mars 2026 ont mis fin au mandat d'un certain nombre de membres du collège des élus, rendant caduque leur nomination à la CLI,

CONSIDERANT que certaines communes du périmètre d'intervention de la CLI ont souhaité être désormais représentées individuellement au sein de la CLI, et que d'autres ont au contraire choisi d'être désormais représentées par leur Communauté de Communes,

CONSIDÉRANT que plusieurs organisations membres des autres collèges de la Commission ont souhaité modifier leurs représentants au sein de la CLI,

Accusé de réception en préfecture
045-224500017-20261016-26_02269-AR
Date de télétransmission : 29/10/2026
Date de réception préfecture : 29/10/2026

CONSIDERANT en conséquence qu'il convient de mettre à jour la liste des membres de la Commission,

Sur proposition de Mme Maud MICHEL, chargée de mission de la Commission Locale d'Information auprès du CNPE de Dampierre-en-Burly,

ARRETENT

Article 1er :

L'arrêté du 18 avril 2023 susvisé est modifié comme suit :

Article 1er :

1.1 Composition de la Commission :

La Commission Locale d'Information auprès de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly est composée de 84 membres de plein droit ayant voix délibérative répartis en quatre collèges comme suit :

- 56 membres pour le collège des élus, au nombre desquels le Président de la Commission ;
- 8 membres représentant des associations de protection de l'environnement œuvrant dans les départements intéressés ;
- 8 membres représentant des organisations syndicales de salariés représentatives dans les entreprises exploitant les installations nucléaires de base intéressées ou les entreprises extérieures ;
- 12 membres du collège des personnes qualifiées ou représentants du monde économique.

Les quatre collèges sont représentés de la manière suivante :

◆ **Au titre du collège des élus (56 membres)**

- *Parlementaires (3 membres)*

- Madame Constance de PELICHY, Députée du Loiret,
- Monsieur Hugues SAURY, Sénateur du Loiret
- Monsieur François CORMIER-BOULIGEON, Député du Cher

- *Représentant du Conseil régional du Centre-Val de Loire (1 membre)*

- Titulaire : Madame Magali SAUTREUIL, Conseillère régionale
- Suppléant : Monsieur David JACQUET, Conseiller régional

- *Représentants du Conseil départemental du Loiret (6 membres)*

- Monsieur Christian BRAUX, Conseiller départemental du canton de La Ferté Saint-Aubin

Accusé de réception en préfecture
045-224500017-20261016-26_02269-AR
Date de télétransmission : 29/10/2026
Date de réception préfecture : 29/10/2026

- Monsieur Francis CAMMAL, Conseiller départemental du canton de Gien
- Madame Nathalie RABOURDIN, Conseillère départementale du canton de Sully-sur-Loire
- Madame Aude DENIZOT, Conseillère départementale du canton de Gien
- Monsieur Jacques MESAS, Conseiller départemental du canton de Beaugency
- Monsieur Hugues RAIMBOURG, Conseiller départemental du canton d'Orléans 2

- *Représentant du Conseil départemental du Cher (1 membre)*

- Titulaire : Monsieur David DALLOIS, Conseiller départemental du canton d'Aubigny-sur-Nère
- Suppléante : Madame Anne CASSIER, Conseillère départementale du canton d'Aubigny-sur-Nère

- *Représentants des communes (37 membres)*

Commune de Boismorand :
- Monsieur Pascal BATTESTI, titulaire
- Madame Virginie MATHIEU, suppléante

Commune de Bonnée :
- Madame Nicole CUVECLE, titulaire
- Monsieur Benoist DELTEIL, suppléant

Commune de Briare :
- Monsieur André DORSO, titulaire
- Monsieur Gabriel DENIZOT, suppléant

Commune de Coullons :
- Monsieur Philippe NICOLAS, titulaire
- Monsieur David BOUCHER, suppléant

Commune de Dampierre-en-Burly :
- Monsieur Serge MERCADIE, titulaire
- Monsieur Sylvain COUTANT, suppléant

Commune de Germigny-des-Prés :
- Monsieur Philippe THUILLIER, titulaire
- Monsieur Yves COLAUD, suppléant

Commune de Gien :
- Monsieur Jean-François GUEMANN, titulaire
- Monsieur Pascal CROZAT, suppléant

Commune d'Isdes :
- Monsieur Jérôme BARBIER, titulaire
- Madame Laurence BORGEAIS, suppléante

Accusé de réception en préfecture
045-224500017-20261016-26_02269-AR
Date de télétransmission : 29/10/2026
Date de réception préfecture : 29/10/2026

Commune de La Cour-Marigny :
- Madame Dominique ARBAUT, titulaire
- Madame Nadine BOUSSANGE, suppléante

Commune de Langesse :
- Madame Pascale VIEUX, titulaire
- Monsieur Marc OZANNE, suppléant

Commune de Le Moulinet-sur-Solin :
- Madame Christiane LAFAYE, titulaire
- Madame Béatrice QUILLET, suppléante

Commune de Les Bordes :
- Monsieur Stéphane CALANDO, titulaire
- Monsieur Sébastien BEDU, suppléant

Commune de Les Choux :
- Madame Céline ROCHE, titulaire
- Monsieur Thierry CARON, suppléant

Commune de Lion-en-Sullias :
- Madame Christine LAZARDEUX, titulaire
- Monsieur Alexis LAWRIE, suppléant

Commune de Lorris :
- Monsieur François CARON, titulaire
- Monsieur Guillaume MOREAU, suppléant

Commune de Montereau :
- Monsieur Fabrice BERTON, titulaire

Commune de Neuvy-en-Sullias :
- Monsieur Hubert FOURNIER, titulaire
- Monsieur Gilles FLANDRE, suppléant

Commune de Nevoy :
- Monsieur Nicolas BUFFAT, titulaire
- Monsieur Guillaume DAVY, suppléant

Commune de Noyers :
- Monsieur Gérald POPHILLAT, titulaire
- Madame Christiane DENIZARD, suppléante

Commune d'Orléans – représentée par Orléans Métropole :
- Monsieur Bruno CŒUR, titulaire
- Monsieur Olivier GEFFROY, suppléant

Commune d'Oussoy-en-Gâtinais :
- Monsieur Bruno LEFEBVRE, titulaire

Accusé de réception en préfecture
045-224500017-20261016-26_02269-AR
Date de télétransmission : 29/10/2026
Date de réception préfecture : 29/10/2026

Commune d'Ouzouer-sur-Loire :
- Monsieur Philippe DOMENECH, titulaire
- Madame Marie-Madeleine HAMARD, suppléante

Commune d'Ouzouer-sur-Trézée :
- Monsieur Philippe SOULIE, titulaire
- Monsieur Jean-Marc CONVERT, suppléant

Commune de Poilly-lez-Gien :
- Monsieur Gilles PONTONNIER, titulaire
- Monsieur Yannick NAGOT, suppléant

Commune de Saint-Benoît-sur-Loire :
- Monsieur Bruno VIEILHOMME, titulaire

Commune de Saint-Brisson-sur-Loire :
- Madame Martine VERHULST, titulaire
- Madame Delphine DOISNE, suppléante

Commune de Saint-Florent-le-Jeune :
- Monsieur François VERNEREY, titulaire
- Monsieur Jean-Claude BADAIRE, suppléant

Commune de Saint-Gondon :
- Monsieur Philippe LANRIOT, titulaire
- Monsieur Philippe MEYER, suppléant

Commune de Saint-Martin-sur-Ocre :
- Monsieur Patrick CHENUET, titulaire
- Monsieur Yvon MASCART, suppléant

Commune de Saint-Père-sur-Loire :
- Madame Claudia SASSO, titulaire
- Monsieur Yohann TEYSSEDOU, suppléant

Commune de Sainte-Geneviève-des-Bois :
- Monsieur David MILOT, titulaire
- Monsieur Rémy CARRAT, suppléant

Commune de Sully-sur-Loire :
- Monsieur Francis LAURENT, titulaire
- Monsieur Didier MARTIN, suppléant

Commune de Vannes-sur-Cosson :
- Monsieur Eric HAUER, titulaire
- Madame Christine VIGUIER, suppléante

Commune de Varennes-Changy :
- Monsieur Christophe POUET, titulaire
- Monsieur Thierry CRESCENCE, suppléant

Accusé de réception en préfecture
045-224500017-20261016-26_02269-AR
Date de télétransmission : 29/10/2026
Date de réception préfecture : 29/10/2026

Commune de Vieilles-Maisons-sur-Joudry :
- Monsieur Pascal FONTAINE, titulaire
- Monsieur Jean-François MARTEIL, suppléant

Commune de Viglain :
- Monsieur Eric LEGRAND, titulaire
- Monsieur Anthony VETOIS, suppléant

Commune de Villemurlin :
- Monsieur Patrick PORET, titulaire
- Monsieur Cyril BERLIOZ, suppléant

- *Représentants des Communautés de Communes (8 membres)*

Communauté de Communes des Loges :
- Monsieur Thierry DELAS, titulaire
- Madame Sophie ALLION, suppléante

Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais :
- Madame Christiane FLORES, titulaire
- Monsieur Rémy CARRAT, titulaire
- Monsieur Christian CHEVALLIER, titulaire
- Madame Claire FAUCONNIER, suppléante
- Monsieur Stéphane LOURDEL, suppléant
- Monsieur Florent DE WILDE, suppléant

Communauté de Communes Berry Loire Puisaye :
- Monsieur Gilles BELLET, titulaire
- Madame Marie-Françoise WULLENS, suppléante

Communauté de Communes du Val de Sully :
- Monsieur Sylvain COUTANT, titulaire
- Monsieur Florent DUCLOY, suppléant

Communauté des Communes Giennoises :
- Monsieur Guillaume DAVY, titulaire
- Monsieur Olivier MOREL, suppléant

Communauté de Communes Sauldre et Sologne (Cher) :
- Monsieur Philippe STROOBANT, titulaire

◆ Au titre du collège des représentants d'associations de protection de l'environnement (8 membres)

Union Fédérale des Consommateurs « Que Choisir » du Loiret
- Monsieur Pierre BRUN, titulaire
- Monsieur Joël TURPIN, suppléant

Accusé de réception en préfecture
045-224500017-20261016-26_02269-AR
Date de télétransmission : 29/10/2026
Date de réception préfecture : 29/10/2026

Association « Sauvons le Climat »
- Monsieur Sylvain PAPA, titulaire

Union Départementale des Associations Familiales du Loiret (UDAF Loiret)
- Madame Marie-Odile PELLE-PRINTANIER, titulaire
- Madame Antoinette BERNABE, suppléante

Association pour le Contrôle et l'Information sur la Radioactivité (ACIRAD Centre)
- Madame Mary-Bridget FOUCHER, titulaire
- Madame Danielle COURDEAU, suppléante

Association Agréée des Pêcheurs Professionnels en eau douce du Bassin Loire-Bretagne (AAPPBLB)
- Monsieur Bruno GABRIS, titulaire

Fédération du Loiret pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
- Monsieur Gilbert GUERIN, titulaire
- Monsieur Patrice GARNIER, suppléant

Association « Sortir du Nucléaire » Berry-Giennois-Puisaye
- Monsieur Hubert GASNIER, titulaire
- Monsieur Thierry JOLIVET, suppléant

Association des Ecologistes Pour le Nucléaire (AEPN)
- Monsieur Bertrand LUPART, titulaire
- Monsieur Michel LUPART, suppléant

◆ **Au titre du collège des représentants d'organisations syndicales de salariés représentatives (8 membres)**

Union départementale des syndicats CGT
- Monsieur Richard ROGELET, titulaire

Union départementale CFDT Loiret
- Monsieur Jérôme KOLECZKO, titulaire
- Monsieur David HERAULT, suppléant

CFDT Chimie-Energie Centre-Val de Loire
- Monsieur Frédéric ENCELLE, titulaire
- Monsieur Thierry ROYER, suppléant

Union départementale FO des syndicats confédérés du Loiret
- Monsieur Michael RICOU, titulaire
- Monsieur Christophe LÉVEILLÉ, suppléant

Union départementale CFTC
- Madame Véronique de MAGY, Présidente de l'Union régionale CFTC du Centre-Val de Loire, titulaire, ou son représentant désigné

Union départementale CFE-CGC du Loiret
- Monsieur Denis BERNARD, titulaire

Accusé de réception en préfecture
045-224500017-20261016-26_02269-AR
Date de télétransmission : 29/10/2026
Date de réception préfecture : 29/10/2026

- Monsieur Bernard VASLIN, suppléant

Fédération SUD-Energie
- Monsieur Jérôme SCHMITT, titulaire
- Monsieur Xavier ROTHE, suppléant

UNSA
- Madame Jessica GOUINEAU, titulaire
- Monsieur Pascal ADAM, suppléant

◆ Au titre du collège des personnes qualifiées et des représentants visés au 4° du I de l'article R. 125-57 du Code de l'environnement (12 membres)

Chambre d'agriculture du Loiret
- Monsieur Nicolas DIGARD, titulaire
- Madame Chloé BAUDUIN, suppléante

Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret
- Monsieur Jean-Jacques LEFEBVRE, titulaire
- Madame Juana HEMERY, suppléante

Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Loiret
- Monsieur Fabrice GORECKI, titulaire
- Madame Emmanuelle PERRIN, suppléante

Conseil de l'Ordre des médecins du Loiret
- Monsieur Maurice CIRAS, titulaire

Conseil régional de l'Ordre des pharmaciens du Centre-Val de Loire
- Monsieur Matthieu SEPTFONDS, titulaire

Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) Centre-Val de Loire
- Monsieur Alain SAADA, titulaire
- Madame Marie SERVIERE, suppléante

Groupe Régional Centre-Val de Loire de la Société Française d'Energie Nucléaire (SFEN)
- Monsieur André COPIN, titulaire
- Monsieur Jean-Louis ROUSSEAUD, suppléant

Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Loiret
- Monsieur Emmanuel DUCOURET, titulaire
- Monsieur Thierry GUILARD ou Monsieur Pierre GAMEL, suppléants

Union Départementale des Entreprises du Loiret
- Monsieur Loïc OLIVO, titulaire
- Madame Aurore ROTHE DIT BETTONI, suppléante

Centre Départemental des Jeunes Agriculteurs du Loiret
- Monsieur Nicolas LE MOAL, titulaire

Accusé de réception en préfecture
045-224500017-20261016-26_02269-AR
Date de télétransmission : 29/10/2026
Date de réception préfecture : 29/10/2026

Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles du Loiret

- Monsieur Patrick LANGLOIS, titulaire, ou son représentant désigné
- Monsieur Michel TINDILLERE, expert indépendant

1.2 Peuvent assister aux séances, avec voix consultative, et ont accès de plein droit aux travaux de la commission :

◆ **Le ou les représentants de l'Autorité de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection**

- La cheffe de la division d'Orléans de l'ASNR ou son représentant, accompagnée des collaborateurs de son choix,

◆ **Les représentants des services de l'Etat**

- Le Préfet de la Région Centre-Val de Loire et du Loiret ou son représentant,
- Le chef du Bureau de la protection et de la défense civiles (BPDC) du Loiret ou son représentant,
- Le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement du Centre-Val de Loire ou son représentant,
- Le Directeur départemental des territoires du Loiret ou son représentant,
- Le Directeur départemental de la protection des populations du Loiret ou son représentant,
- Le médecin-chef du SAMU ou son représentant,
- L'officier commandant le Groupement de Gendarmerie du Loiret ou son représentant,
- L'officier commandant le Peloton Spécialisé de Protection de la Gendarmerie auprès de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly ou son représentant.

◆ **Le ou les représentants de l'Agence Régionale de Santé**

- La Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire ou son représentant,

◆ **Le ou les représentants de l'exploitant de l'installation**

- Le Directeur du CNPE ou son représentant, accompagné des collaborateurs de son choix.

Article 2 : Délégation de fonctions et de signature est donnée au Président de la CLI à l'effet de suivre les dossiers afférents et de signer les actes en relevant.

Article 3 : Les nouveaux membres de la CLI sont nommés pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'au 18 avril 2029. Les membres de la Commission qui perdraient avant cette date la qualité au titre de laquelle ils ont été nommés cesseraient d'exercer leur fonction au sein de la CLI, et un successeur serait nommé pour la durée du mandate restant à courir.

Accusé de réception en préfecture
045-224500017-20261016-26_02269-AR
Date de télétransmission : 29/10/2026
Date de réception préfecture : 29/10/2026

Article 4 : L'arrêté du 30 avril 2025 modifiant l'arrêté du 18 avril 2023 portant composition et nomination des membres de la Commission locale d'information auprès de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly est abrogé.

Article 5 : Les autres articles de l'arrêté du18 avril 2023 restent inchangés.

Article 6 : Le présent arrêté sera transmis en Préfecture pour contrôle de légalité et publié sur les sites Internet des Départements du Loiret et du Cher.

Ampliation du présent arrêté sera adressée pour information aux membres de la CLI, ainsi qu'à :

- Monsieur le Préfet de la Région Centre-Val de Loire et du Loiret
- Monsieur le Directeur de l'Autorité de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection
- Monsieur le Directeur de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly
- Monsieur le Président du Conseil régional Centre-Val de Loire
- Mesdames et Messieurs les Maires des communes intéressées

Fait à Orléans, le 16 OCT. 2026
En deux exemplaires originaux

Le Président du Conseil départemental du Loiret

Marc GAUDET

Le Président du Conseil départemental du Cher

Jacques FLEURY

Accusé de réception en préfecture
045-224500017-20261016-26_02269-AR
Date de télétransmission : 29/10/2026
Date de réception préfecture : 29/10/2026